ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

BCE

Question au Gouvernement n° 3106

Texte de la question

BANQUE CENTRALE EUROPEENNE

M. le président. La parole est à M. Nicolas Perruchot, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Nicolas Perruchot. Monsieur le Premier ministre, les campagnes électorales sont malheureusement souvent propices aux dérapages les plus excessifs et à la démagogie la plus condamnable. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* C'est ainsi que vous-même, comme deux candidats à l'élection présidentielle, l'un représentant le parti socialiste, l'autre encore ministre de votre gouvernement, venez de désigner la Banque centrale européenne comme la cause de toutes les difficultés économiques et financières de la France.

M. Jacques Desallangre. C'est inouï !

M. Nicolas Perruchot. Cela est non seulement indigne sur le plan des principes, mais faux sur le plan de la réalité économique.

M. Jean Dionis du Séjour. Très juste !

M. Nicolas Perruchot. Sur le plan des principes, il faut rappeler que ceux qui critiquent aujourd'hui l'indépendance de la Banque centrale sont ceux-là même qui l'ont souhaitée, comme les Français quand ils ont ratifié le traité de Maastricht. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Quant à l'Europe, elle est toujours un bouc émissaire pratique pour masquer nos propres faiblesses et l'incapacité des gouvernements qui se sont succédé depuis des années à rendre la France plus compétitive et à assainir nos finances publiques. Beaucoup de pays membres de la zone euro sont en meilleure santé économique que nous, alors qu'ils sont soumis, tout comme nous, à l'euro et à la politique de la BCE.

Critiquer la politique de la Banque centrale, c'est également faire un mauvais choix économique. Sa mission, celle que les peuples lui ont fixée,...

M. Jacques Desallangre. Ne parlez pas à la place des peuples !

M. Nicolas Perruchot. ...est de lutter contre l'inflation, c'est-à-dire contre la hausse des prix, contre la vie chère et pour le pouvoir d'achat. Et c'est une bonne chose pour les Français.

J'ajoute que, si nous n'avions pas l'euro, compte tenu de l'état calamiteux de nos finances publiques, notre monnaie serait attaquée et nous devrions probablement multiplier les dévaluations, comme cela a été le cas à partir de 1981.

M. Jean Glavany. C'est exact !

M. Nicolas Perruchot. Monsieur le Premier ministre, l'UDF aimerait que l'on puisse remettre un peu de sérénité dans ce mauvais débat.

M. Maxime Gremetz. Et un peu d'ordre dans la banque !

M. Nicolas Perruchot. La Banque centrale européenne est indépendante parce que les gouvernants l'ont voulu.

M. le président. Posez votre question, monsieur Perruchot !

M. Nicolas Perruchot. J'y viens.

Elle lutte contre l'inflation parce que les peuples l'ont voulu. Cela devrait aller de pair avec une meilleure coordination des politiques économiques au sein de la zone euro.

Monsieur le Premier ministre, après deux ans à Matignon, avez-vous quelque idée et comptez-vous prendre quelque initiative en la matière ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie*

française.)
M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.
M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.* Monsieur le député, je vais d'abord vous donner quelques éléments qui vont vous rassurer.
Puisque vous avez qualifié de " calamiteux " l'état des finances publiques, je tiens à vous apporter une bonne nouvelle *(" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste)* : la France est sortie de la procédure de déficit excessif, sur proposition de la Commission européenne elle-même. Elle est le premier des grands pays de la zone euro à y être parvenu. Il est vrai que nous avions à supporter le coût des 35 heures *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste),* mais, si le choc a été violent, nous l'avons encaissé.
En ce qui concerne nos relations avec les représentants de la Banque centrale européenne, vous savez qu'une réunion a lieu tous les mois, dans le cadre de l'Eurogroupe. Je rappelle du reste que, en ce qui concerne la gestion au jour le jour de la politique monétaire au sein de la zone euro, les choses sont extrêmement claires : l'indépendance et le mandat de la Banque centrale européenne ont été ratifiés par l'ensemble des État membres et ne peuvent donc susciter de contestation. Cette situation impose à l'Eurogroupe de jouer pleinement son rôle. C'est le cas.
J'en veux pour preuve la discussion que j'ai souhaitée, il y a trois semaines, au sujet de la volatilité de l'euro, que, en tant que ministre de l'économie, je juge excessive. Son cours est en effet passé en quelques semaines de 1,25 à 1,33 dollar. Estimant que c'est dangereux pour notre économie, j'ai demandé une discussion approfondie sur la question. Ce fut fait et, après de longues heures de débat, le président de l'Eurogroupe, M. Jean-Claude Juncker, a émis, en notre nom à tous, des réserves sur la volatilité de l'euro, dont le danger pour l'économie nécessite de notre part une grande vigilance.
Depuis j'ai constaté une amélioration. Cela n'empêche pas que la relation institutionnelle qui existe entre l'Eurogroupe et la Banque centrale doit être consolidée. Croyez bien que, au nom du gouvernement de Dominique de Villepin, je m'y emploie activement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Nicolas Perruchot
Circonscription : Loir-et-Cher (1re circonscription) - Union pour la Démocratie Française
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3106
Rubrique : Union européenne
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 décembre 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 décembre 2006